



28 OCT 2020

# AVIS

## Résultats de l'épreuve écrite du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de la Licence, Session octobre 2020

Il est porté à la connaissance des candidats dont les noms figurent sur les listes ci-jointes (liste principale et liste d'attente), qu'ils sont convoqués pour passer le test d'aptitude du concours d'accès aux Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé, cycle de la licence, session octobre 2020, durant la période du 09 au 17 novembre 2020, munis des pièces suivantes :

- ✓ La carte nationale d'identité électronique ;
- ✓ Copie légalisée du baccalauréat ;
- ✓ Copie légalisée du relevé de note du baccalauréat.

Les lieux du déroulement du test d'aptitude seront affichés ultérieurement, sur le site des ISPITS [ispits.sante.gov.ma](http://ispits.sante.gov.ma), ainsi qu'au niveau des instituts, lieux de la formation.

**Cet avis tient lieu de convocation.**

Pour le Ministre de la Santé et par Délégation  
Le Chef de Division de Gestion du Personnel

Signé : M. ZNIBER-BACH Adil

